

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous.

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 | 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION			EXPERT DIVERS																		
Nature de l'activité (1)			32 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux								
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS								
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL									
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT									
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR								
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA															
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)												AA	65 184 103,67 %						
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)												AB							
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)												(3)	AC	2 307 3,67 %					
	4	Montant net des recettes												AD	62 877 100,00 %						
	5	Produits financiers (4)												AE	3						
	6	Gains divers (5)												AF	148 0,24 %						
	7													TOTAL (ligne 4 à 6) AG	63 028 100,24 %						
	3	8	Achats (6)												BA	1 754 2,79 %					
DÉPENSES	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)												BB	2 719 4,32 %					
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)												BC	991 1,58 %					
	11		Taxe sur la valeur ajoutée												BD						
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale												JY	364 0,58 %					
	13		Autres impôts												BS	302 0,48 %					
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible												BV	2 176 3,46 %					
	15	Loyer et charges locatives												BF	1 854 2,95 %						
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)												BW	216 0,34 %						
	17	Entretien et réparations			164 0,26 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs															
	18	Personnel intérimaire			732 1,16 %																
	19	Petit outillage (11)			343 0,55 %																
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			161 0,26 %																
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			2 493 3,96 %	Total : Transport et déplacements															
	22	Primes d'assurances			432 0,69 %																
	23	Frais de véhicules (12)			5 006 7,96 %																
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...																	
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			3 328 5,29 %										BJ	8 334 13,25 %						
SOCIENNE	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	8 068							9 672 15,38 %							
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 604	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			BU												
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès			987 1,57 %	Total : Frais divers de gestion															
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 450 2,31 %																
	28	Frais d'actes et de contentieux			2																
	29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	274 0,44 %																
	30	Autres frais divers de gestion			468 0,74 %																
	31	Frais financiers (14)											BN	149 0,24 %							
	32	Pertes diverses (15)											BP	42 0,07 %							
	33					TOTAL (lignes 8 à 32) BR						36 078 57,38 %									

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

EXPERT DIVERS

N° SIRET

32 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	26 949	42,86 %		
	35	Plus-values à court terme (16)					CB	94	0,15 %			
	36	Divers à réintégrer (17)					CC	1 770	2,82 %			
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD					
	38						TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	28 813	45,82 %		
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF					
	40	Frais d'établissement (19)					CG					
	41	Dotation aux amortissements (20)					CH	1 104	1,76 %			
	42	Moins-value à court terme					CK					
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	45 0,07 %		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)					CT					
	45						CO					
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CQ					
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CM					
	5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	8 851			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	930			
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ				
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU				
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.											
Désignation des véhicules :				Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)		Type (1)	(2)			Type de carburant (3)						
		T	X			13 582						
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->												
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035										A B		